

ER 100 EVZ

Zones protégées dans les sanitaires selon DIN VDE 0100-701

- Distances à respecter - Zones protégées dans les sanitaires selon DIN VDE 0100-701
- Les sanitaires sont divisés en 3 zones dans lesquelles les appareils électriques sont soumis à différentes exigences en matière de type de protection.

| Zone | Tension admissible | Type de protection IP pour les consommateurs électriques |
|------|----------------------|--|
| 0 | CA 12 V ou CC 30 V | IP X7 |
| 1 | 230 V (ventilateurs) | IP X5 |
| 2 | 230 V | IP X4, (IP X5 s'il y a danger de projections d'eau) |

- Choisir des appareils dotés du type de protection IP X5 en cas de projections d'eau dans la zone 1 et 2.
- Tous les appareils MAICO ER- / ER EC possèdent le type de protection IP X5.



Planification / Dimensionnement selon DIN 1946-6

- Avec des systèmes d'évacuation d'air individuels et centraux homologués par le centre technique allemand du bâtiment pour être utilisées selon DIN 18017-3, on peut planifier et exécuter ce type d'installations ou bien des installations de ventilation selon DIN 1946-6. Toutefois, considérez les exigences différentes impliquées par les normes respectives. Notamment, une protection anti-incendie selon DIN 18017-3 n'est admise que si les prescriptions de la DIN 18017-3 et de la directive sur les installations de ventilation sont respectées.